

Assises Nationales de l'éducation à l'environnement vers un développement durable

Message lu au nom de Valérie Létard, Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat,
Ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer

Le jeudi 29 octobre 2009

Mesdames et Messieurs les Elus,

Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations,

Mesdames et Messieurs,

Il n'a pas été possible à Madame Valérie Létard, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre d'Etat en charge du développement durable, de se joindre à vous pour la clôture de vos trois journées de travaux et elle m'a chargé de vous présenter à la fois ses excuses et ses regrets. Elle m'a également demandé de vous lire ce message et de vous témoigner toute l'attention portée par le ministère du développement durable à votre démarche de promotion de l'éducation à l'environnement et au développement durable, la sienne mais aussi bien sûr celle de Jean-Louis Borloo et de Chantal Jouanno.

Madame Létard m'a chargé de remercier les organisateurs de cette manifestation, en particulier les membres du Collectif français pour l'éducation à l'environnement vers un développement durable.

Elle a souhaité également associer à ces remerciements tous les élus locaux qui ont facilité la tenue de ces assises et les participants à ces journées.

Vous êtes venus parce que vous agissez déjà localement et que vous voulez le faire encore mieux, en partageant votre expérience et vos savoir-faire. Le développement durable, cela ne se construit pas chacun dans son coin !

Dès le démarrage de ce projet collectif, l'Etat a souhaité accompagner votre projet. C'est tout le sens du **Haut patronage que le Président de la République a choisi d'accorder à cette manifestation**. L'enjeu est considérable : il s'agit de **rendre le développement durable accessible à tous**.

La révolution que le Grenelle de l'Environnement a mis en marche répond aux défis complexes auxquels sont confrontés notre planète et donc nos territoires. Elle doit être un succès. Et pour y parvenir, l'effort de pédagogie, d'explication, d'information, est un élément clé.

Il nous faut **porter ce message à tous les Français. Pas seulement à ceux qui sont déjà sensibilisés aux questions d'environnement et à l'urgence écologique. Mais surtout à tous les autres** : Ceux qui sont sceptiques, ceux qui sont frappés par la crise économique, ceux qui habitent loin des centres-villes, et surtout l'immense majorité de tous ceux qui pensent que l'écologie n'est pas pour eux car ils n'en ont pas les moyens financiers.

C'est pour tous les citoyens que **nous devons démontrer qu'écologie, qualité de vie, qualité du lien social, bon emploi des ressources et croissance peuvent et doivent aller ensemble.**

Ce projet collectif, qui s'appuiera sur des initiatives locales développées en concertation avec les parties prenantes, est seul capable d'apporter du sens et de la qualité de vie à tous. C'est aussi l'objectif que remplira la mise en place d'un Pacte de solidarité écologique auquel Valérie Létard travaille activement, en lien avec Jean-Louis Borloo.

Ces Assises sont une étape dans cette vaste construction, à laquelle plusieurs ministères ont contribué : le Ministère du développement Durable, bien entendu, mais aussi le Haut Commissariat à la jeunesse, l'Education nationale, l'Agriculture.... Ce travail doit se poursuivre pour faciliter la mutualisation des bonnes pratiques, valoriser et démultiplier les initiatives.

C'est pourquoi **le ministère du développement durable a décidé d'être signataire du document-cadre pour un espace national de concertation.** C'est d'ailleurs en son nom, que, dans quelques instants, j'apposerai ma signature au bas de ce document.

Le ministère du Développement Durable a choisi de le faire :

- parce que nous partageons les valeurs que ce document promeut,
- parce que cette vision du développement durable n'oppose pas l'environnement et le social,
- parce que votre démarche s'adresse à tous les publics et tous les âges de la vie et qu'on y retrouve la même philosophie qui sous-tend le pacte de solidarité écologique.

En conclusion, permettez-moi de relayer auprès de vous deux invitations qui vous sont lancées par Madame Létard.

La première pour inviter les responsables du collectif à une rencontre au ministère le 1^{er} décembre où la ministre aura plaisir à faire avec vous un premier bilan de vos travaux.

La seconde est une invitation à vous associer à la concertation qui sera initiée très prochainement sur le pacte de solidarité écologique. Car le souhait de Valérie Létard, comme celui de Jean-Louis Borloo, est avant tout de construire des outils utiles en lien avec tous les acteurs concernés, dont un très grand nombre sont présents parmi vous aujourd'hui.

Je vous remercie.